

Livry ; celui de *Vermandois* au Marquis de Clermont-Galerande , Capitaine dans le Régiment d'Auvergne ; celui de *Languedoc* à Mr. Douglas ; celui de *Provence* au Vicomte d'Aubeterre ; celui de *Guyenne* au Chevalier de Dieux ; celui de *Hainaut* au Marquis de Custine ; celui de *Soissonnois* au Comte de Donges ; celui de *l'Isle de France* au Marquis de Crussol ; celui de *Vexin* au Marquis de Puysegur ; celui de *Vivarois* au Marquis de Rongé ; celui de *Ponthieu* au Marquis de Joyeuse ; celui de *Senterre* au Marquis d'Elcars ; celui de *Landes* au Marquis des Salles ; celui de *Royal-Roussillon* au Prince de Croy ; celui de *Dauphin*, Cavalerie , au Marquis de Vauluire ; celui de *Dauphin-Etranger*, Cavalerie , au Marquis de Polignac ; celui de *Bretagne*, Cavalerie , au Marquis de Gassion ; celui de *Berri*, Cavalerie , au Prince d'Havré ; celui de *Saint-Simon*, Cavalerie , au Marquis de Sébran ; celui de *la Tour*, Cavalerie , au Marquis de Chabrilan , celui de *Monchy*, Cavalerie , au Marquis d'Asfeld ; celui de *Chastelleraud*, Cavalerie , au Marquis d'Andelot ; ce Régiment étoit devenu vacant par la nomination du Duc de Chastelleraud au Régiment de *Royal-Pologne* qu'avoit le feu Chevalier de Wiltz : C'est Sa Maj. Polonoise, Duc de Lorraine & de Bar , qui a conféré ce dernier Régiment. Celui de *Condé*, Dragons , a été donné au Marquis d'Argens ; & celui de *Languedoc*, Dragons , au Marquis de Rannes. Le Régiment de *Brendle*, Suisse , est aussi donné, Sa Majesté en ayant pourvû Mr. de Scedoiff, Major du Régiment des Gardes Suisses ; & celui qu'avoit le Comte de Loidat, appartient à présent au Chevalier de Rosen, qui l'a acheté avec l'agrément du Roi , pour la somme de 63000. livres. Ce Régiment porte le nom de *Rosen-François*, pour le distinguer de celui de *Rosen-Allemand*, dont le Comte son frere est Mestre de Camp.

Le